



CENSUS • RECENSEMENT

The 2011 Census – counting your seasonal dwelling

The census goal is to count every person and every dwelling, so it's important that both your main residence and your seasonal dwelling are counted.

Early in May, yellow census packages were delivered to every dwelling in Canada – including seasonal dwellings. Completed questionnaires will provide valuable information that will be used by all levels of government to make decisions about your neighbourhood and community.

When you receive a census package at your seasonal dwelling, you should complete STEP A as required. On page 3 in the section called IF THIS ADDRESS IS, provide the address for your **principal** residence, your phone number (or phone numbers, if applicable) and your name.

Some people have received a paper questionnaire at their cottage, while others have received a letter encouraging them to complete their questionnaire online. Both the letter and the paper questionnaire include a Secure Access Code (SAC), which can be used to access the questionnaire online.

Please take the time to complete the census and count yourself in.

**If you need a census package for your seasonal dwelling,
or if you need assistance in general, please call
our Manitoba help line at 1-866-735-2785.**

National Household Survey

In addition to the 2011 Census, some residents will be asked to participate in the new National Household Survey (NHS). The information collected in the NHS will provide data to plan and support family services, housing, roads and public transportation, and skills training for employment.

Your information will help paint a detailed and comprehensive picture of Canadian society. If you receive the NHS, support your community and complete the survey.

The NHS will collect the same information that was collected by the 2006 Census long-form questionnaire. For information to be available for future planning and decision making, it is important that all occupants of seasonal dwellings who receive the NHS complete the questionnaire. Please encourage others to respond to this survey.

For more information about the NHS, visit www.nhs.statcan.gc.ca.



CENSUS • RECENSEMENT

Recensement de 2011, votre logement saisonnier et vous

Le recensement vise à compter chaque personne et chaque logement. C'est pourquoi il est important que votre résidence principale et votre logement saisonnier soient comptés.

Au début de mai, les trousse jaunes du recensement ont été livrées dans chaque logement du pays, y compris dans les logements saisonniers. Les données du questionnaire fournissent de précieux renseignements dont se serviront les responsables de tous les échelons de gouvernement dans leur prise de décision concernant votre quartier et votre collectivité.

Quand vous recevez une trousse du recensement dans votre logement saisonnier, remplissez l'ÉTAPE A comme demandé. À la page 3 de la section intitulée SI CETTE ADRESSE EST, vous devez également inscrire l'adresse de votre **résidence principale**, votre numéro de téléphone (ou numéros de téléphone, s'il y a lieu) et votre nom.

Certaines personnes ont reçu un questionnaire en format papier à leur logement saisonnier alors que d'autres ont reçu une lettre les invitant à répondre au questionnaire en ligne. La lettre et le questionnaire papier comprennent un code d'accès sécurisé (CAS), qui sert à accéder au questionnaire en ligne.

N'hésitez donc pas à prendre un moment de votre temps afin de répondre au questionnaire du recensement pour mieux retourner à vos loisirs par la suite.

**Veillez contacter l'assistance téléphonique du Manitoba
au 1-866-735-2785 pour toute demande de renseignements
ou si vous avez besoin d'une trousse du recensement.**

Enquête nationale auprès des ménages

En plus du Recensement de 2011, certains résidents sont invités à participer à la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Les renseignements recueillis dans l'ENM fourniront des données pour planifier et appuyer les services destinés aux familles, le logement, les routes et le transport en commun ainsi que la formation professionnelle axée sur les compétences.

Les renseignements que vous fournirez aideront à broser un tableau détaillé et complet de la société canadienne. Si vous recevez l'ENM, appuyez votre collectivité et répondez au questionnaire.

Les renseignements recueillis par l'ENM sont identiques à ceux recueillis par le questionnaire complet du Recensement de 2006. Pour que la diffusion des données à des fins de planification et de prise de décision future soit possible, il est important que tous les occupants des logements saisonniers qui reçoivent le questionnaire de l'ENM y répondent. Veuillez inviter toute autre personne à répondre à cette enquête.

Pour plus d'information concernant l'ENM, visitez le site www.enm.statcan.gc.ca.

